



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Ligue de Franche Comté

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du mercredi 10 novembre 2010

Présents :

Mmes BIANCHETTI Danièle, DURIF Corinne, FRACHEBOIS Chantal et PY Sylvia.

Mrs BOUDAUX Rémi, CERUTTI Lucien, CHOFFAT Claude, CUISENIER Michel, DEMOUGEOT Michel, DEQUAIRE Jean-Louis, DEVOILLE Robert, DE BASTOS Paulo, FOSSAERT Pierre, GALMICHE Patrick, ILLANA François, ILLANA Joseph, LOCATELLI Jean, MARAUX Jean-Marie, MAUGAIN Pascal, MIDEY René, TOURNIER Jean-Marie et VALET Christian.

Excusés :

Mrs BOURGEON Michel et JULLEROT Vincent.

Le Président salue le retour de Michel DEMOUGEOT, remercie les membres présents et adresse ses félicitations au club de l'ASPTT Vesoul pour sa montée en Nationale 2 ainsi qu'à l'ABJ Lons pour sa montée en Nationale 3. Il souhaite également pleine réussite aux équipes de la Ligue encore en lice en Coupe de France des clubs. Il fait part du décès de Madame Nicole DEMELAY du CD 25.

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion du Comité Directeur

En l'absence de remarques, le Comité Directeur, à la demande du Président, valide le compte-rendu de la réunion du mercredi 29 septembre 2010.

2. Compte rendu des sélections (Ligue et Zone) :

Rapport de Michel BOURGEON transmis au Président.

« C'est le dimanche 3 Octobre 2010 au boulodrome régional de Mont-sous-Vaudrey que 15 jeunes (8 du Jura, 4 de la Haute-Saône et 3 du Doubs) issus des sélections départementales se sont disputés les 4 places qualificatives pour la réunion de zone Alsace, Bourgogne et Franche-Comté prévue le week-end suivant à Strasbourg. A noter la non participation du territoire de Belfort (pas de jeunes ?) et les difficultés du Doubs pour en réunir 3.

Débutée à 9h30 par un tête-à-tête, suivi de parties en triplettes avec changement de poste et en parallèle 4 ateliers tirs/points. 7 éducateurs veillaient sur le terrain tandis que Mrs DEVOILLE et GALMICHE s'occupaient de l'informatique. Coupure de 12h00 à 13h30 pour la restauration en commun à Mont-sous-Vaudrey. Très bon comportement des jeunes mais aussi de l'encadrement sur une journée peut-être un peu longue. Après une longue délibération, sont qualifiés pour la sélection de zone Reynaud Pierre (Poligny), Vérand Quentin (Bletterans), Antao Aurélien (Lure) et Bourgeon Dorian (Champvans).

Pas beaucoup de monde pour déplacer ces 4 jeunes qui doivent être accompagnés de 4 espoirs (1 par département). Le Jura et le Territoire de Belfort n'ayant pas de candidat alors qu'ils existent, la Haute-Saône après 3 défection = 0. Reste Tatu Benjamin du Doubs ; Mr FRACHEBOIS étant indisponible c'est Mr Thierry BOUVANT éducateur du club de Poligny (Jura) qui veut bien effectuer ce déplacement avec moi. Départ le samedi après-midi, début de la compétition le dimanche matin à 8h30.

Nous sommes accueillis par Mr Daniel LEGUET (ligue Bourgogne et responsable de la zone 8) qui, tout de suite, nous indique qu'il y a 2 ou 3 places qualificatives pour les jeunes et 0 ou 1 pour les espoirs ; on peut s'interroger de cette éventualité. Chez les jeunes tous sont présents, 4 par ligue et chez les espoirs 7 sur 12.

Parties avec changement de poste et ateliers, les mêmes qu'à Mont-sous-Vaudrey la semaine précédente ; repas pris en commun au boulodrome. L'après-midi, suite des évaluations, nous participons Thierry et moi à la notation. Chez les jeunes, le niveau est relevé avec la présence des champions de France cadets et c'est Antao Aurélien qui réalise la meilleure performance de notre sélection 6^{ème} sur 12 suivi de Vérand Quentin 7^{ème}, Reynaud Pierre 9^{ème} et Bourgeon Dorian 11^{ème}. Sont qualifiés et entrent dans les 32 meilleurs joueurs français de la

catégorie : 1^{er} Verzeau Médéric (ligue Bourgogne) ,2^{ème} Ellwanger Kevin (ligue Alsace), 3^{ème} Zima Steven (Ligue Bourgogne).

Chez les espoirs, Tatu Benjamin termine 1^{er} sans problème mais il faut attendre les décisions de la fédération pour savoir s'il fera partie de la prochaine sélection.

Très bon accueil de nos amis alsaciens et séjour sans problème avec nos jeunes. Retour le dimanche soir vers 21h00. »

Les membres suggèrent qu'un courrier soit envoyé au responsable de la Fédération puisque, s'il n'y avait aucune place en espoirs, un tel déplacement avec les frais engagés s'avérerait inutile. Le Président se charge de cette formalité.

Une remarque est formulée sur le contenu du rapport de Michel BOURGEON : « pas beaucoup de monde pour déplacer les jeunes » Il est rappelé que Michel BOURGEON s'est proposé légitimement lors de la dernière réunion pour ce déplacement et qu'il n'a pas, à ce moment-là, exigé la présence d'un autre délégué de la Ligue. C'est sur place que la pertinence d'une deuxième personne s'est révélée afin d'évaluer les jeunes et les espoirs.

3. Etude des propositions des Commissions :

Commission d'arbitrage : Le Président donne lecture du budget proposé par la commission. Paulo DE BASTOS rappelle qu'il a demandé dans un mail au Président et au trésorier si les frais d'indemnités (840€) étaient inclus dans la commission ou dans la rubrique championnats. Faute de réponse précise, sa proposition tient compte de ces frais, ce qui représente un montant total de 1790€. Il apparaît ce soir que ces dépenses appartiennent au chapitre championnats. Ainsi le budget de la commission est très proche de celui des années antérieures(750€).

Commission des féminines : Danièle BIANCHETTI propose une enveloppe de 1000€ au lieu des 500€ habituels. Elle rappelle que le budget de sa commission est le même depuis de nombreuses années et qu'il devient difficile de récompenser toutes les féminines (une centaine) avec cette attribution.

Commission jeunes : Voici le compte-rendu de Michel BOURGEON dans son intégralité :

« La commission des jeunes de la ligue a bien des difficultés pour se réunir, malgré mes coups de fil et mes propositions, le manque d'enthousiasme fait qu'à l'heure actuelle, toujours rien.

Donc seul, j'ai pris la décision d'organiser un marathon jeunes le 6 février 2011 à Mont-sous-Vaudrey (modalités et fiche d'inscription établies) à faire suivre dans les clubs.

Mais pour cela, il faut un financement d'environ 1500€ réparti entre la Ligue et les départements, à débattre.

Une autre réflexion doit être engagée pour les championnats jeunes qui ne sont pas qualificatifs à un championnat de France,

1. sur le choix du lieu.

2. comment inciter les clubs à déplacer leurs jeunes sur ces championnats ?

Bien d'autres actions peuvent être envisagées (stage de perfectionnement, déplacement sur certaines compétitions, journée inter-ligue.....) Il serait bien d'établir un budget pour 2011 en prenant en compte le marathon du 06 février, des récompenses sur les championnats jeunes et la base d'une journée inter ligue)»

De sa proposition budgétaire et de son projet, quelques aspects précis attirent particulièrement l'attention des membres : 1500€ pour un marathon jeunes Ligue. Il ressort que si celui-ci semble intéressant, plusieurs points méritent des éclaircissements : formule choisie, ouverture ou pas à des équipes hors Franche-Comté...et surtout l'engagement budgétaire qui apparaît pour tous trop important. Le Président contactera Michel BOURGEON afin que ce projet soit retravaillé avant la réunion de la commission des finances. Enfin, une meilleure concertation entre les membres de cette commission est demandée, ce qui suppose une véritable séance de travail, en l'occurrence, une réunion comme cela est exigé pour les autres commissions.

Toutes les propositions énoncées ce soir seront soumises à l'approbation de la commission des finances.

Création de la commission des Textes et Règlements :

Responsable :Michel DEMOUGEOT.

Membres : Jean-Marie TOURNIER, Jean LOCATELLI, Joseph ILLANA, Lucien CERUTTI et Christian VALET.

4. Mise en place du championnat régional des clubs 2011 :

Planification de la rencontre de barrage des champions départementaux : la parole est donnée à Jean-Marie TOURNIER qui fait un exposé précis de ce qui adviendra en 2011 avec la création de deux groupes de huit équipes pour le CRC. Il reviendra en détail sur ces modalités au moment de l'Assemblée Générale et le Président le remercie pour ce travail fastidieux dont toutes les données ne sont pas toujours évidentes pour tous. Cependant, 4 équipes, ABJ Lons (CD 39), PFC (CD 25), Gevigney (CD 70) et ASMB (CD 90) doivent se rencontrer. Les deux vainqueurs accéderont à la première division du CRC et les deux perdants à la deuxième division du CRC.

Après un tirage au sort, PFC reçoit ABJ Lons et Gevigney reçoit ASMB. La date butoir est fixée au 5 décembre. Patrick GALMICHE exprime son soulagement pour l'annulation du barrage du 11 novembre à Arc les Gray car la mobilisation de tout un club pour 2 équipes alors qu'au départ 8 étaient théoriquement concernés devenait difficilement explicable au président de ce club qui avait accepté l'organisation de cette épreuve.

Les CD qui accueilleront le barrage (CD 25 et 70) désigneront un arbitre, si possible de ligue, à défaut départemental. La Ligue attribuera un forfait de 40€ à chacun des deux arbitres. Enfin, il est logiquement convenu que les épreuves doivent pouvoir se dérouler en salle en cette période de l'année. Horaire de début : 14h30.

Joseph ILLANA regrette que l'aspect financier prenne autant de place dans cette épreuve qui aspirait, au départ, à un caractère plus convivial. Paulo DE BASTOS évoque la possible disparition de cette épreuve au niveau national lorsqu'on connaît les montants importants que représentent les déplacements pour les équipes qui, parfois, n'ont que l'aide fédérale. Le Président ainsi que le Secrétaire Général insistent sur le soutien nécessaire de la Ligue pour les équipes évoluant en CNC.

5. Préparation budget 2011 :

Après une présentation succincte du bilan financier pour 2010 qui, à ce jour, laisse apparaître un solde positif de 240€, les nouvelles dépenses envisagées pour 2011 sont :

- nouvelles propositions des commissions. (voir plus haut)

- la réactualisation du CRC passant de 8 à 16 équipes : 1000€ par la Ligue et 150€ par CD.

- la dotation des championnats « tripléte mixte et tête à tête féminin » non qualificatifs à un France (50.00 € par joueur ou joueuse à partir des ½ finales), soit 600.00 € pour la tripléte mixte et 200.00 € pour le tête-à-tête (en vigueur depuis 2010).

- le forfait pour les équipes en championnat national des Clubs : 500.00 € en Nationale 3 et 750.00 € en Nationale 2. Pour 2011, 2 clubs en N3 (Lons et Salins) et 1 club en N2 (Vesoul ASPTT), soit une dépense totale de 1 750.00 €.

Toutes ces initiatives supposent donc de les équilibrer par des recettes. Après un débat où différentes propositions sont avancées pour diminuer les dépenses (2^{ème} équipe du championnat doublette provençal, part reversée aux équipes en CNC, augmentation des frais d'inscriptions aux championnats de ligue...), où il est suggéré d'attendre un exercice d'avant de prendre des mesures concrètes, le Président propose une augmentation du prix de la licence « senior » pour la part Ligue : de 1.60 € à 2.00 €, soit sur la base des licenciés 2010 (5436), une somme de 2 174.40 €.

Après un débat très ouvert où chacun exprime son sentiment, il en ressort la nécessité d'un vote sur deux options : soit 0.20€, soit 0.40€. Le vote prend alors une tournure inédite puisque trois procédés seront utilisés faute d'un comptage exact correspondant au nombre de présents : à main levée dans un premier temps, puis debout et, enfin, à l'appel de chacun des membres. (configuration de la salle désastreuse)

Résultat : 0 abstention, 11 voix pour 0.20€ et 11 voix pour 0.40€. La voix du Président étant prépondérante, l'augmentation qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée Générale pour 2011 est de 0.40€.

Le Secrétaire Général rappelle, même s'il ne s'oppose pas à cette augmentation, qu'une diminution des dépenses serait plus profitable pour tous qu'une augmentation.

6. Préparation Assemblée Générale du 12 décembre 2010 à Besançon :

Convocation à l'AG et invitation au repas : Invitations (Membres du CD 25 + clubs du District de Besançon - Personnalités - Presse...). Le Secrétaire Général s'en charge.

Pour diffuser rapidement le compte rendu, comme par les années passées, le Secrétaire Général demande que, dans la mesure du possible, tous les intervenants à l'Assemblée Générale, lui fassent parvenir leur intervention sous forme de fichier.

Mode de distribution du compte rendu de l'AG : le support fichier est privilégié même si les membres de la Ligue recevront un exemplaire papier.

Compte rendus des délégués aux championnats de Ligue et de France 2010 : Joseph ILLANA souligne le laxisme de certains délégués qui ne renvoient leur compte-rendu, ce qui l'oblige à aller à la pêche aux informations. « Difficile d'être exigeant avec les joueurs quand les membres du Comité Directeur ne sont pas capables de respecter leurs obligations. »

Proposition des délégués de la Ligue au Congrès National 2011 à Narbonne : Les CD 90 et 25 représenteront la Ligue de Franche-Comté : Mrs Jean-Marie TOURNIER (ou Jean LOCATELLI) et François ILLANA. Pour l'hébergement, les démarches ont été effectuées en septembre.

Lieux des championnats de Ligue 2011.

Championnat	Date	Horaires	Lieu
Triplette jeunes	27 mars	9h00	CD 90 Belfort
Triplette masculin, féminin	17 avril	8h30	CD 90
Doublette mixte	8 mai	8h30	CD 39
Triplette vétérans	26 mai	8h30	CD 90
Doublette jeu provençal	28 et 29 mai	14h - 8h30 ou 9h30	CD 25 Besançon
Tête à tête féminin	29 mai	8h30	
Tête à tête jeune	29 mai	9h00	
Triplette jeu provençal	10 et 11 sept.	14h - 8h30 ou 9h30	CD 70 Lure
Triplette mixte	17 et 18 sept.	14h - 8h30	CD 39 Lons
Doublette masculin, féminin	9 octobre	8h30	District de Montbéliard à Hérimoncourt (25)
Doublette jeune	9 octobre	9h00	
Tête à tête	16 octobre	8h30	CD 70 Pétanque Portusienne

Les concours régionaux et nationaux 2011 dans la Ligue.

Nationaux :

9 et 10 juillet	10h	Salins les Bains (39)	Doublette mixte
6 et 7 août	10h	Vesoul (70)	Triplette

Régionaux :

samedi 25 juin	14h	Poligny (39)	Doublette
samedi 2 juillet	9h	Lons le Saunier (39)	Doublette
dimanche 10 juillet	8h30	Salins les Bains (25)	Doublette mixte

Dates diverses en 2011.

- Journée des féminines : 6 mars 2011 au boulodrome de Belfort à 9h30.

Classification 2011 des joueurs et joueuses.

Nom Prénom	Club	CD	Critère
MARAUX Jean Marie	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
MARAUX Julien	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
JACQUIN Sébastien	Pétanque Salinoise	CD 39	Champion triplette masculin
CHEVEAU Gwénael	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
REALINI Henri	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
SUREDA Thierry	Valdoie Pétanque	CD 90	Vice-champion triplette masculin
ARDRY Michel	US Vesoul	CD 70	Champion doublette masculin
JEANMOUGIN Philippe	US Vesoul	CD 70	Champion doublette masculin
MAHMOUDI Abdelbrani	Pétanque Arcoise	CD 70	Champion tête à tête senior
PERAIS Sylvie	Vesontio	CD 25	Championne doublette mixte
HENRIET Patrick	Vesontio	CD 25	Champion doublette mixte
HESS Annick	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne triplette féminine
PY Sylvia	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne triplette féminine

CASTENCAU Cendrine	AS PTT Vesoul	CD 70	Championne tripléte féminine
RICHARD Manon	Pétanque Sanclaudienne	CD 39	Championne doublette féminine
FLAGEL Mélanie	Pétanque Sanclaudienne	CD 39	Championne doublette féminine
SEBERT Nicolas	AS PTT Vesoul	CD 70	93 points
PY José	AS PTT Vesoul	CD 70	82 points
MARAUX Jérémy	Pétanque Salinoise	CD 39	75 points
ESPINOSA Franck	AS PTT Vesoul	CD 70	51 points
GARNIER Aurélien	AS PTT Vesoul	CD 70	51 points

7. Questions diverses :

- 3° colloque des éducateurs 2010 à Paris. Patrick GALMICHE, notre référent, ne peut s'y rendre. Il sera demandé à Michel BOURGEON s'il est intéressé. Si personne ne peut représenter la Ligue, il faudra veiller à excuser notre absence.
- Contrôle anti-dopage par Jeunesse et Sport qui s'est avéré positif pour Mmes JACQUIN et ROGNON lors de la Coupe du Doubs. Le 17 novembre, elles sont convoquées à Paris par la commission de discipline fédérale, organisme indépendant qui a refusé toute transmission d'informations à la Ligue.
- Courrier affaire Valkre : celui-ci, dans un courrier, demande une remise de peine qui est refusée par un vote unanime. Le Président du CD 25, Jean-Louis DEQUAIRE, s'indigne que la commission régionale de discipline ait atténué la sanction de la commission départementale.
- Tenue sportive pour 2011 : Jean LOCATELLI et Jean-Marie MARAUX se chargeront de pourvoir tous les champions de Ligue d'une tenue obligatoire pour les championnats de France. En cas de refus, la Ligue ne versera aucune indemnité habillement à ces joueurs.
- Courrier Patrick Chalancon (Rhône Alpes Pétanque) : proposition d'abonnements des joueurs champions en lieu et place des trophées. Idée non retenue.
- Rappel de la Journée des dirigeants (CD25) : Pont de Roide le 21 novembre. Il est procédé à un rappel des inscrits et des modalités de son déroulement.
- Jean-Louis DEQUAIRE demande que les trophées des champions de Ligue issus du Doubs ne leur soient pas donnés car le CD 25 organise une remise des prix, occasion plus adéquate pour les leur décerner. Accord de la Ligue.
- La commission des finances se réunira le 24 novembre à 18h à Besançon.

La réunion se termine à 21h30.

Le Secrétaire Adjoint,



Paulo DE BASTOS